

Image not found or type unknown



Somme importante non rendu : bien immobilier

Par **fati77**, le **10/01/2009** à **18:28**

Bonjour,rnrnJe vous envoie ce mail concernant ma situation actuelle, en 2008 j'ai souhaité acquérir un bien immobilier au Maroc Oujda. Cependant la date de livraison de mon appartement n'a pas été respecté, ainsi j'ai mis fin au contrat sous l'accord du notaire.rnJ'ai reçu la somme versée au notaire, cependant une partie versée au vendeur de compte à compte d'une valeur 190 000 Dirhams qu'il avait souhaité tout d'abord au noir, chose que j'avais refusé ne m'ait toujours pas rendu.rnMalgré mes appels, mes messages, mon courrier, il ne dégne toujours pas me répondre, ni me donné un délais de reception pour mon argent.rnQue faire? aider moi svp.

Par **Marion2**, le **10/01/2009** à **18:39**

Bonsoir,rnrnJ'ignore si sur ce forum, une personne connaît la loi marocaine !